Nom, Prénom
Adresse du propriétaire

Nom, Prénom
Adresse du locataire

À [...], le [../../….]

Lettre recommandée avec AR

**Objet** : Congé pour [motif invoqué]

Madame, Monsieur,

Je soussigné [Nom et Prénom du propriétaire], bailleur du logement situé [adresse du bien concerné], vous informe par la présente et conformément à l'article 15 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et au contrat de location conclu [date de signature du bail] que je souhaite reprendre ce logement pour (choisir le cas adapté) :

* l’habiter moi-même ou loger un membre de ma famille [Nom et Prénom du bénéficiaire + lien de parenté qui vous unit au bénéficiaire]
* le mettre en vente [conditions de vente et description détaillée du bien et des annexes]
* cause de motif légitime et sérieux [précisez le motif invoqué]
* mise en œuvre de la clause résolutoire [précisez la clause du contrat invoquée]
* réaliser des travaux [précisez le type de travaux]

Cette lettre signifie donc votre congé pour le [date]. À cette échéance, vous devrez avoir libéré le logement, satisfait à l’état des lieux de sortie et m’avoir rendu les clés.

Le délai de préavis de 6 mois (location vide) ou 3 mois (location meublée) commence à partir du jour où la présente lettre recommandée a été reçue. Veuillez noter que si vous quittiez les lieux avant l’expiration de ce délai, vous ne seriez redevable que du loyer et des charges pour la période effectivement occupée.

D’autre part, conformément à la législation, votre dépôt de garantie vous sera restitué dans un délai maximal de deux mois à compter de la restitution des clés, déduction faite, le cas échéant, des sommes restant dues et des sommes dont je pourrais être tenu pour responsable en vos lieux et place, sous réserve qu’elles soient dûment justifiées (article 22 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989).

Je vous remercie d’avance et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature